

RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION DE PRÉVOYANCE DE LA SSO

POUR L'EXERCICE 2013

RAPPORT ANNUEL

La bourse a connu une évolution assez morose au cours des 4 premiers mois de 2013 – en progressant de manière continue toutefois – avant de s'effondrer par deux fois en mai et juin, et de se retrouver à son niveau initial. Aucun rebond notable n'ayant été enregistré au deuxième semestre – la bourse chutant légèrement par deux fois, en août et décembre – nos portefeuilles d'actifs gérés en propre par la fondation ont généré un rendement total de 4,98% (benchmark 4,69%).

Les bons résultats de 2012 (voir rapport de gestion 2012), que l'on doit pour l'essentiel à la participation aux excédents du plan de risque et d'épargne, a permis au conseil de fondation de fixer la rémunération des avoires de vieillesse 2012 (parties obligatoire et surobligatoire) des assurés actifs affiliés à la fondation au 1^{er} janvier 2013 à un taux d'intérêt global de 2,3%. Cela représente une rémunération supplémentaire de 0,8% pour la partie obligatoire et de 1,05% pour celle surobligatoire. Les provisions non techniques de 4,7 millions de francs permettront en outre de rémunérer la partie surobligatoire des avoires de vieillesse 2014 au minimum à hauteur du taux d'intérêt LPP de 1,75%. Comme l'année précédente, Swiss Life a octroyé à la fondation une rémunération de 2,2% pour les capitaux de couverture garantis par ses soins pour les futures prestations des actifs (avoires de vieillesse), capitaux représentant 75% de l'ensemble des avoires de vieillesse. A la fin de l'année, le degré de couverture sur les engagements dont notre institution de prévoyance assume le risque (296 millions de francs) a atteint le niveau remarquable de 118,79% (exercice précédent: 117,38%). Tous engagements confondus, le degré de couverture s'élève à 104,47%.

Le bilan est positif du point de vue de la marche des affaires également. Le nombre d'assurés actifs a progressé à 6 024 (+ 1,4% par rapport à l'exercice précédent). Comme en 2012, le volume de primes a dépassé 70 millions de francs, et les rachats facultatifs se sont chiffrés à près de 43 millions de francs. A la fin de l'année, la réserve mathématique des actifs s'est établie à 1 150 410 354 francs (+8,8%).

La mise en œuvre prévue de la nouvelle fondation PLUS a connu un changement majeur. S'étant avéré que la création d'une nouvelle fondation serait trop risquée et les moyens financiers requis trop élevés, l'affiliation à la nouvelle fondation collective INVEST de Swiss Life s'est imposée comme solution appropriée. Le premier avis positif de l'autorité de surveillance zurichoise a amené la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) à se pencher sur le sujet et à donner, en février 2014, son feu vert à l'intégration de solutions de prévoyance d'associations professionnelles au sein d'institutions collectives. Malheureusement, le projet a une fois de plus été freiné, les aspects d'ordre fiscal n'ayant pu être tous résolus à temps. Il appartient maintenant au conseil de fondation et aux responsables de la fondation collective INVEST de Swiss Life d'effectuer les éclaircissements nécessaires auprès de la CHS PP et des autorités fiscales afin que les conditions cadres d'une éventuelle affiliation puissent enfin être formulées. De toute manière, c'est au comité de direction de la SSO qu'il reviendra de statuer sur la fondation d'une œuvre de prévoyance PLUS de la SSO auprès de la fondation collective INVEST de Swiss Life. L'une des tâches permanentes du comité du conseil de fondation consiste à adapter nos différents plans de prévoyance et règlements de fondation aux nouvelles prescriptions et à l'évolution des conditions de marché. Sans les travaux préparatoires réalisés avec la plus grande compétence professionnelle par nos interlocuteurs directs de Swiss Life, cette tâche serait pratiquement insurmontable pour nous.

Monsieur Remund, notre interlocuteur direct chez Swiss Life est parti en retraite à l'automne. De nombreuses années durant, il a grandement contribué au succès et à l'attractivité de l'institution de prévoyance SSO. Nous regrettons son départ et lui exprimons toute notre reconnaissance. Nos meilleurs vœux accompagnent Monsieur Remund pour cette nouvelle étape de vie. Roland Remund ne s'est toutefois pas encore retiré complètement; il a apporté son soutien à son successeur Christian Brunner lors de la phase de transition.

Les comptes annuels suivants ont été approuvés par le conseil de fondation sur recommandation de notre organe de révision, la société Fiduria SA de Berne.

COMPTES ANNUELS**BILAN**

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
ACTIFS		
Placements	1 263 081 501,53	1 147 880 772,51
Liquidités	45 477 476,05	34 187 528,51
Créances	12 260 356,61	22 550 939,69
Immobilisations financières	1 205 343 668,87	1 091 142 304,31
Compte de régularisation actif	12 331 368,07	15 191 735,52
Actifs provenant de contrats d'assurance	93 919 562,00	78 675 250,00
TOTAL DE L'ACTIF	1 369 332 431,60	1 241 747 758,03
PASSIF		
Dettes	11 896 717,49	11 910 229,57
Prestations de libre passage	8 762 724,40	7 659 800,75
Autres dettes	3 133 993,09	4 250 428,81
Compte de régularisation passif	48 002 224,88	41 888 288,30
Réserve de contributions de l'employeur	986 135,20	750 290,60
Provisions non techniques	6 900 000,00	2 200 000,00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 245 830 987,00	1 137 608 260,00
Avoirs de vieillesse des assurés en activité	1 150 410 354,00	1 057 624 015,00
Passifs résultant de contrats d'assurance	93 919 562,00	78 675 250,00
Provisions techniques	1 501 071,00	1 308 995,00
Réserves de fluctuation de valeurs	38 253 111,00	34 909 949,00
Capital de la fondation	17 463 256,03	12 480 740,56
Situation en début de période	12 480 740,56	2 539 497,18
Dissolution des fonds libres	-10 378 259,35	0,00
Excédent de produits	15 360 574,82	9 941 243,38
TOTAL DU PASSIF	1 369 332 431,60	1 241 747 758,03

COMPTE D'EXPLOITATION

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrées	153 449 480,90	144 236 539,30
Cotisations réglementaires	72 805 968,25	71 426 820,30
Subsides du fonds de garantie	375 928,00	371 437,00
Sommes de rachat, prestations de libre passage	77 378 815,95	70 956 423,00
Remboursements EPL, divorce	2 571 282,40	1 340 097,00
Réserve de cotisations de l'employeur	317 486,30	141 762,00
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-66 657 323,70	-81 442 348,80
Rentes de vieillesse et de survivants	-5 078 346,15	-4 048 861,80
Rentes d'invalidité	-870 557,60	-946 498,00
Prestations en capital à la retraite	-22 534 628,00	-29 688 305,00
Prestations en capital au décès	-520 666,45	-1 047 857,00
PLP en cas de sortie	-34 615 427,00	-34 999 390,00
Versements anticipés EPL/divorce	-3 037 698,50	-10 711 437,00
Constitution/dissolution du capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-80 774 493,05	-73 602 350,80
Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	-78 824 923,30	-50 141 391,00
Rémunération des capitaux d'épargne	-13 961 401,85	-12 763 547,20
Dissolution/Constitution de réserves de contributions	-229 313,25	-109 215,60
Rémunération ultérieure Capital d'épargne	-8 300 000,00	-10 530 000,00
Dissolution rémunération ultérieure Capital d'épargne	10 530 000,00	0,00
Dissolution des fonds libres	10 203 221,35	15 783,00
Constitution de provisions techniques	-192 076,00	-60 118,00
Transfert des fonds libres	0,00	-13 862,00
Produits de prestations d'assurance	18 455 405,15	17 122 766,15
Prestations d'assurance	7 381 232,15	6 449 426,50
Parts aux bénéficiaires des assurances	11 073 800,00	10 655 508,00
Autres produits	373,00	17 831,65
Charges d'assurance	-25 549 391,30	-19 258 491,30
Primes d'assurance et frais	-8 392 203,20	-8 764 708,10
Apports uniques aux assurances	-16 901 334,00	-10 251 334,00
Cotisations au fonds de garantie	-255 823,70	-226 645,50
Autres charges	-30,40	-15 803,70
Résultat net de l'activité d'assurance	-1 076 322,00	-12 943 885,45

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
Résultat des placements	26 561 672,02	29 598 881,80
Résultat des intérêts	10 741 704,21	9 867 783,56
Résultat des titres	17 145 877,83	20 627 771,12
Coûts des placements	-1 325 910,02	-896 672,88
Const. Provisions non techniques	-4 700 000,00	-2 200 000,00
Autres produits	0,00	0,00
Résultat de l'administration	-2 081 613,20	-1 913 610,77
Frais d'administration	-933 722,50	-776 672,47
Frais de marketing et de publicité	-1 147 890,70	-1 136 938,30
Excédent des charges/des produits avant modification de la réserve de fluctuation de valeurs	18 703 736,82	12 541 385,58
Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-3 343 162,00	-2 600 142,20
Excédent des produits / Excédent des charges	15 360 574,82	9 941 243,38

EXPLICATIONS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Généralités

Les capitaux de prévoyance de 1,245 milliard de francs sont garantis par Swiss Life à hauteur de 949 millions de francs; la fondation supportant le risque pour 296 millions de francs.

L'objectif pour les réserves de fluctuation de valeurs a été fixé à 12,9% et calculé sur les engagements de prévoyance pour lesquels la fondation assume le risque. Avec 38,253 millions de francs, la valeur cible est pleinement atteinte. Les immobilisations financières ont été évaluées aux valeurs du marché.

La bonne performance de nos placements ainsi que les gains issus de prestations d'assurance ont permis de rémunérer les avoirs de vieillesse 2013 à un taux global de 2,3%. Cela représente, par rapport à la rémunération minimale garantie de 1,5% une hausse de 0,8% en faveur des assurés affiliés à la fondation au 1^{er} janvier 2014. Nous avons également constitué des provisions non techniques de l'ordre de 4,7 millions de francs afin de pouvoir, l'année prochaine encore, appliquer à la partie subobligatoire au minimum le taux d'intérêt de la partie obligatoire (1,75%).

Les 10,073 millions de francs de part d'excédent provenant de prestations d'assurance sont issus à 60% des produits des intérêts et à 40% des bénéfices sur les risques et servent, avec le résultat des placements, à appliquer une rémunération des avoirs de vieillesse 2013 supérieure à la moyenne et à maintenir un bon degré de couverture (118,79% pour les engagements au risque de la fondation).

Les frais de gestion incombant à la fondation par assuré actif s'élèvent à 346 francs (exercice précédent 316 francs).

Le taux de transparence en matière de frais pour les placements se monte à 98,88%, celui du taux des frais d'administration de la fortune, à 0,31%.

Placements et principes d'évaluation

Engagements de prévoyance et degré de couverture

Le capital de prévoyance et les provisions techniques à hauteur de 1 245 830 987 francs sont couverts par:

a) Actifs liés à des contrats d'assurance	31.12.2013 CHF	31.12.2013 %
Capital de couverture issu du contrat de réassurance conclu avec Swiss Life pour le décès, l'invalidité et les rentes de vieillesse	93 919 562	7,54
b) Plan de capital auprès de Swiss Life	31.12.2013 CHF	31.12.2013 %
Immobilisations financières avec garantie de la valeur nominale et garantie d'intérêt assumées par Swiss Life	855 375 681	68,66
c) Immobilisations financières pour lesquelles la fondation assume le risque	31.12.2013 CHF	31.12.2013 %
Part des placements dont la fondation assume le risque nécessaire à la couverture des capitaux de prévoyance et des provisions techniques.	296 535 744	23,80
Ces placements financiers sont gérés par trois gestionnaires de fortune (Albin Kistler Partner, Zurich; Credit Suisse, Berne et Zurich; Swiss Life Asset Management SA, Zurich).		
Ils se composent comme suit:		
	%	
Actions	29,7	
Suisse	13,2	
Monde	13,7	
Marchés émergents	2,8	
Obligations	52,5	
Suisse CHF	38,4	
Monde (couvertes)	14,1	
Immobilier	14,3	
Liquidités	3,5	

c) Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

Le degré de couverture pour les capitaux d'épargne et les capitaux de couverture garantis par Swiss Life s'élève à 100%. Le degré de couverture des avoirs de vieillesse pour lesquels la fondation assume le risque se calcule comme suit:

	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
Part du capital de couverture et des provisions techniques	296 535 744,00	272 733 975,00
Fonds de couverture des excédents de sinistres	-	-
Capital de couverture nécessaire	296 535 744,00	272 733 975,00
Capital de couverture disponible	296 535 744,00	272 733 975,00
Réserves de fluctuation de valeurs	38 253 111,00	34 909 949,00
Capital de la fondation, fonds libres	17 463 256,03	12 480 740,56
Fonds disponibles pour la couverture les capitaux de pi voyance et les provisions techniques	352 252 111,03	320 124 664,56
Degré de couverture	118,79%	117,38%
Degré de couverture total (Swiss Life et fondation)	104,47%	104,17%

e) Nombre de personnes assurées

	2013	2012
Personnes assurées actives	6 024	5 942
Bénéficiaires de rentes de vieillesse	210	185
Bénéficiaires de rentes d'invalidité	117	115
Bénéficiaires de rentes de veuve/de veuf et d'orphelin	22	23

f) Rémunération des avoirs de vieillesse

	2013 %	2012 %
Partie obligatoire	2,30	2,30
Partie surobligatoire	2,30	2,30

Mentions particulières

Au cours de l'exercice de référence, la composition du conseil de fondation et du secrétariat est restée inchangée. Nous ne manquons pas, à la fin de ce rapport, de remercier les personnes qui s'engagent chaque jour pour notre fondation, et tout particulièrement les collaborateurs du secrétariat, ainsi que les membres du conseil de fondation et nos interlocuteurs directs chez Swiss Life, Roland Remund et ses successeurs, Christian Brunner et Danilo Zweifel.

Organes – Tiers mandatés

Conseil de fondation

Hans-Caspar Hirzel, Baden (président)^{*)}
 Représentants des employeurs
 Tanja Bollig Bonvin, Randogne (vice-présidente)^{*)}
 Représentante des salariés
 Renato Broggini, Balerna
 Représentant des employeurs
 Jean-Michel Graf, Lausanne
 Représentant des employeurs
 Cornelia Jäggi, Lohn-Ammannsegg
 Représentante des salariés
 Elsbeth Tobler, Sempach Station
 Représentante des salariés

Secrétariat

Paul Hostettler, avocat, gérant*)
 Alain Duc, Beat Kummer, Sonja Winkler

Comptabilité externe

EY Accounting Services AG, 3001 Berne

Organe de révision

Fiduria, 3007 Berne

Expert en matière de prévoyance professionnelle

Swiss Life Pension Services SA, Zurich

Gestion d'actifs

Albin Kistler Partner, 8001 Zurich
 Credit Suisse, Berne et Zurich
 Swiss Life Asset Management SA, Zurich

Spécialiste des placements externes

PPCmetrics, Zurich

Autorité de surveillance

Office de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich
 Zurich (n° de reg. ZH 1036)

*) = Comité des finances

Berne, août 2014



Dr. med. dent. Hans-Caspar Hirzel
 Président



Paul Hostettler, avocat
 gérant